



CONSEIL SYNDICAL DU 25 JUIN 2018

2018.019 - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU PETR DU PAYS D'ARLES

Nombre de conseillers
en exercice : 24 sièges

Etaient présents :

Suffrages :

18 présents dont

Suppléants : 3

Absents : 9

Procuration : 0

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

ACCM : Monsieur Roland CHASSAIN, Monsieur Guy CORREARD, Nicolas KOUKAS, Madame Nora MEBAREK, Monsieur Christian MOURISARD (suppléant), Monsieur Mohamed RAFAI, Monsieur Jacky PICQUET, Monsieur Dominique TEIXIER, Monsieur Claude VULPIAN,

CCVBA : Monsieur Hervé CHERUBINI, Monsieur Michel FENARD, Monsieur Jean MANGION

TPA : Monsieur Luc AGOSTINI, Monsieur Christian CHASSON, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Max GILLES, Monsieur Marcel MARTEL (suppléant), Jean-Paul LAUGIER (suppléant)

Etaient excusés :

ACCM : Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Bernard DUPONT, Monsieur Hervé SCHIAVETTI,

TPA : Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Bernard REYNES, Monsieur Guy ROBERT (décédé), Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

CCVBA : Monsieur Laurent GESLIN, Madame Pascale LICARI

Avait donné procuration : Monsieur Georges JULLIEN à Monsieur MARTIN-TEISSERE

Secrétaire de séance : Madame Nora MEBAREK

.....

Rapporteur : Monsieur Michel FENARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son Article L. 5211 et suivants portant application aux organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale, les règles de fonctionnement applicables aux conseils municipaux ;

Vu l'article 2121-8 du Code des Collectivités Territoriales relatif à l'établissement de règlement intérieur ;

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir,

1 - ADOPTER, Article unique, le règlement intérieur du Pôle Territorial et Rural du Pays d'Arles joint à la présente délibération.

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

Le Président